

# CARTES D'IDENTITÉ - PASSEPORTS

## DÉPÔT DU DOSSIER complet de demande de titre

auprès du Service « État Civil »

**Sur rendez-vous au 05.55.56.91.97 / 05.55.56.92.12 :**

Lundi à Vendredi après-midi : 14 h 00 - 17 h 00

Samedi matin : 10 h 00 - 12 h 00

/!\ La dernière demande est reçue au plus tard une demi-heure avant la fermeture.

Vous devez vous rendre **en personne** à la mairie muni des **pièces justificatives** nécessaires. Pour toute demande pour un mineur, l'enfant doit être présent lors du dépôt de la demande accompagné de son représentant légal.

Attention, le temps moyen pour enregistrer le dépôt de la demande est de **30 minutes** par personne.

\*\*\* \*\*

## RETRAIT DU TITRE (carte d'identité / passeport)

auprès du Service « État Civil »

**Sans rendez-vous :**

Lundi à vendredi matin : 9 h 00 - 12 h 00

Samedi matin : 9 h 00 - **10 h 00**

**Après réception du SMS** vous informant de la disponibilité de votre titre, vous devez vous rendre **en personne** à la mairie muni du récépissé de demande et de votre ancien titre. Pour les mineurs, la présence de l'enfant n'est nécessaire que pour la remise d'un passeport et s'il a plus de 12 ans.